



ARRETE N° 2024-AR-313

**Arrêté de délégation de fonction et de signature de Mme la Présidente
à M. Denis CHÉRON, 7ème Vice-Président du SDEC ÉNERGIE**

La Présidente du Syndicat départemental d'énergies du Calvados,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-9 concernant la délégation par le président d'un établissement public de coopération intercommunale d'une partie de ses fonctions, sous sa surveillance et sa responsabilité, aux vice-présidents de l'établissement public de coopération intercommunale qu'il administre,

VU l'article L.2122-17 du CGCT, relatif à l'empêchement du président par application combinée des articles L.5711-1 et L.5211-2 du CGCT.

VU les délibérations du Comité Syndical en date du 24 septembre 2020, relatives à l'élection de Mme la Présidente et à la composition du Bureau Syndical,

VU la délibération du Comité Syndical du 30 mars 2023, relative à la délégation de compétences du Comité Syndical à la présidente,

VU le procès-verbal d'élection en date du 12 décembre 2024 de M. Denis CHÉRON en qualité de septième vice-président en charge des travaux sur les réseaux publics d'électricité,

CONSIDERANT que l'importance et la diversité des actions menées par le SDEC ENERGIE justifient la délégation d'une partie des fonctions de la présidente aux vice-présidents,

ARRETE

ARTICLE 1

M. Denis CHÉRON, septième vice-président du SDEC ENERGIE est chargé des travaux sur les réseaux publics d'électricité.

A ce titre, le septième vice-président est plus particulièrement en charge :

- de l'analyse des programmes de sécurisation des réseaux d'électricité, de renforcement du réseau Basse Tension, d'effacement coordonné des réseaux.
- du suivi et la programmation des plans pluriannuels d'investissement.
- de la préparation de la conférence NOME et de l'inventaire FACÉ.
- de l'étude de rénovation des postes de transformation et du traitement des déchets de chantier.

ARTICLE 2

Délégation de signature est également donnée à M. Denis CHÉRON, septième vice-président du SDEC ENERGIE, pour tous les actes courants intéressant les fonctions qui lui sont déléguées, notamment :

- Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage accordée après délibération du Bureau Syndical ou décision de la Présidente,
- Courrier de déclaration préalable de travaux et documents CERFA associés,

- Conclusion de protocoles d'accord, d'actes notariés et de conventions, relatifs à la constitution de servitude légale de passage pour l'implantation d'ouvrages du réseau de distribution publique d'électricité,
- Plans de prévention annuels des entreprises,
- Engagement de dépenses dans son domaine de fonction, d'un montant unitaire HT supérieur à 5 000 € et ayant fait l'objet d'une délibération préalable du Bureau Syndical ou d'une décision de la Présidente.

ARTICLE 3

Le présent arrêté prendra effet à compter de la date de notification à l'intéressé.

Il subsiste tant qu'il n'est pas rapporté et prend fin dans le cas où le délégué viendrait à cesser ses fonctions et, en tout état de cause, à l'expiration du mandat du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE.

ARTICLE 4

Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés du Président du SDEC ÉNERGIE et ampliation sera adressée à M. le Préfet et au Trésorier principal de la Trésorerie de rattachement du syndicat, et sera affiché.

Ampliation du présent arrêté sera également transmise à M. Denis CHÉRON.

ARTICLE 5

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente, et M. Denis CHÉRON, septième vice-président du SDEC ÉNERGIE, sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de Mme la Présidente. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

A Caen, le 24 DEC. 2024



La Présidente du SDEC ÉNERGIE,

Catherine GOURNEY-LECONTE

Notifié à M. Denis CHÉRON

Le 10 JAN. 2025

Signature :

Mis en ligne sur le site internet du syndicat www.sdec-energie.fr le 10 JAN. 2025

Transmis à la préfecture le 10 JAN. 2025

Exécutoire le 10 JAN. 2025

DELEGATIONS DE SIGNATURE - Mandat 2020 /2026

dicembre 2024

TYPE DE DOCUMENTS matérialisés ou non... (rapport/compte rendu/courrier/convention...)	PRESIDENTE dans la limite des délégations reçues du Comité Syndical	VICE-PRESIDENTS			DIRECTION GENERALE			RESSOURCES ET CONCESSIONS						RESEAUX ET TRANSITION ENERGETIQUE								
		VP en charge du domaine d'activité	VP en charge des travaux sur les réseaux électriques	VP en charge de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse	DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	DIRECTION GENERALE			DIRECTEUR GENERAL ADJOINT Ressources et Concessions	Système d'information	ADMINISTRATION FINANCES			CONCESSIONS	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT Réseaux et Transition Energétique	RESEAUX			TRANSITION ENERGETIQUE			
						Responsable Secrétariat Général / Assemblées	Responsable Communication	Responsable Qualité et RGPD			Directrice Administration - Finances	Responsable Finances	Responsable Marchés Public			Directeur Réseaux	Responsable Réseaux électriques	Responsable Réseaux Public et Signalisation Lumineuse	Responsable Réseaux mobilité durable	Directrice Transition Energétique	Responsable Efficacité énergétique et production EnR	Responsable Dynamiques territoriales et Innovations
Catherine GOURNEY-LECONTE (par délégation et par empêchement, Philippe LAGALLE)	Philippe LAGALLE Rémi BOUGAULT Jean-Yves HEURTIN Cédric POISSON Marc LECERF Jean-Luc GUILLOUARD	Denis CHÉRON	Jean LEPAULMIER	Alban RAFFRAY	Nathalie NIGAIZE	Sandrine MARIE-LE BRUN	Yann LEBOUTEILLER	Jérôme DANIEL	François THOMAS	Cécile DEMARQUE	Jean-Lionel CAPELLE	Léa QUENOUALT	Sandrine BONNEGENT	Sylvie DURAND	Stéphane LEBARBIER	Yannick RODRIGUEZ	Frédéric LEROY	David VAUDORNE	Philippe LANDREIN	Hélène CHAUVEAU	Jérémy BREDIN	Guénaëlle CARLIER
Gestion des compétences :																						
Conventions d'accueil des stagiaires	X																					
Courriers de réponse demandes de stage																X						
Réponse à une demande de formation hors CREP															X							
Réponse à une demande de préparation de concours/examens															X							
Courrier de réponse aux candidats à une offre d'emploi															X							
Temps de travail :																						
Validation d'une demande de télétravail															X							
Validation d'une demande préalable de réalisation d'heures supplémentaires															X							
Validation d'une déclaration d'heures supplémentaires pour missions "classiques"															X							
Validation d'une déclaration d'heures supplémentaires pour missions exceptionnelles															X							
Demande d'alimentation CET															X							
Santé et sécurité :																						
Validation du plan d'évacuation															X							
Déclaration d'accident de travail	X																					
Divers :																						
Ordres de mission pour les déplacements professionnels de l'ensemble des agents ainsi que les états de frais de déplacements afférents															X							
Concessions																						
Courrier de validation des tarifs d'usagers des DSP de distribution de gaz.	X																					
Travaux sur les réseaux et transition énergétique																						
Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage accordée après délibération du Bureau Syndical ou décision de la Présidente	X		X	X																		
Convention de DTMO pour les projets photovoltaïques portés par les collectivités (neufs ou grosses rénovations)	X																					
Livrables CEP (livrables CEP 2, résultats thermo IR, enregistrement des températures...)																				X		
Note d'opportunité EnR (Photovoltaïque, Réseau de chaleur, Bois-énergie)																				X		
Appels à cotisations résultant de conventions précédemment signées par Mme la Présidente (CEP, groupements d'achats, PACTE, DEI, etc)																				X		
Rapports annuels Régie ENR																	X					
Courriers informant des titres des forfaits d'exploitation ENR (PV ou bois), liés à des transferts de compétences (et non à des conventions)																			X			
Imprimés divers pour l'organisation de réunions																				X	X	
Imprimés divers pour mise à jour de document pédagogiques, tels bons A tirer de la Maison de l'Energie																				X		
Courriers remis à des participants de formations techniques																				X	X	
Courrier de déclaration préalable de travaux et documents CERFA associés	X		X	X																		
Conventions de servitude légale (signature scannée), de servitude de droit commun (protocole d'accord, actes notarié, conventions)	X		X	X																		
Plans de prévention annuels entreprises	X		X	X																		
Procès-verbal de mise à jour des données du site dédié au guichet unique							X															
Pénalités pour retard - travaux, études, fournitures....								X														
Ordre de fixation pour l'achat de gaz naturel ou d'électricité sur les marchés (sur mandat de la CAO)									X											X		
Courrier aux prestataires, partenaires et fournisseurs dans le cadre des missions habituelles de Moe ou de Moa																		X				
Courrier suite demande information CU/PC ou besoin extension																		X				
Courriers courants à Enedis et concessionnaires dans le cadre de l'instruction technique des dossiers																		X	X	X	X	X
Convocation réunion de chantier ou préparatoire aux travaux																		X	X	X	X	X
Bordereau ou courrier envoi plan récolement Enedis /Orange + communes, enquêtes satisfactions									X pour les enquêtes des webinaires									X	X	X	X	X